

Du vivant même de S. François, l'Ordre Franciscain s'établissait en France, et jusqu'à la Grande Révolution il y demeurait fécond et populaire.

La tempête de 1789, qui enleva à la France sa royauté et ses institutions séculaires, vit aussi disparaître les religieux et en particulier les Franciscains. Mais les moines comme les chênes sont immortels. Vers le milieu du XIXe siècle, les arbres séculaires des Institutions monastiques reverdirent sur le sol français.

En 1841, grâce au zèle d'un Franciscain espagnol, le T. R. P. Arézo, la branche de l'Observance reflorissait en France, jusqu'à former au bout de quelques années deux belles Provinces : celles d'Aquitaine, sous le vocable de Saint Louis, et celle de France, sous le patronage de Saint Pierre.

Dans la terre de la Nouvelle-France, deux fois l'arbre séraphique avait plongé ses racines. Dès 1615, les Franciscains de la branche des Récollets venaient évangéliser le Canada. Obligés de quitter la colonie en 1629, après la prise de Québec par les Anglais, les enfants de saint François revinrent au pays en 1670. Ils devaient y travailler jusqu'à la domination anglaise. Sans être, après la cession du pays, chassés de leurs couvents, les Franciscains devaient s'éteindre, car il leur était interdit de se recruter.

Mais la vie franciscaine devait renaître au Canada. L'arbre franciscain n'y était pas desséché. En 1890, par les soins du T. R. P. Othon, Provincial de S. Louis